



Valence, le 30 octobre 2007

2^{ÈME} ASSEMBLÉE BI-DÉPARTEMENTALE DRÔME / ARDÈCHE

La force Sud Rhône Alpes en action
L'Ardèche et la Drôme unissent leurs talents
pour faire valoir leur attractivité et les spécificités de leurs territoires
pour préparer l'avenir

Démarche inédite dans la coopération interdépartementale, la Drôme et l'Ardèche ont siégé en Assemblée bi-départementale en 2006. Etape historique dans les relations entre les deux Départements, cette rencontre résultait de la volonté de Pascal TERRASSE(PS) et de Didier GUILLAUME(PS) d'engager une nouvelle dynamique pour leurs territoires et de créer une force « Sud Rhône Alpes ».

Bien décidés à poursuivre sur cette démarche de coopération, **les deux exécutifs se réunissent une seconde fois, le 8 novembre 2007**, dans les locaux de l'INEED à Rovaltain TGV. Cette rencontre marquera ainsi la volonté très affirmée des deux présidents de travailler ensemble sur des sujets qui recèlent les enjeux les plus forts pour **le développement et l'attractivité du territoire Sud Rhône Alpes** :

- **Attractivité économique** : en 2006, Drôme et Ardèche décidaient de renforcer leurs synergies en matière de développement et de se coordonner autour de plusieurs orientations (mobilisation autour des pôles de compétitivité, soutien aux filières, promotion et accueil d'entreprises). 2007 a fait émerger des enjeux très spécifiques pour les deux territoires (renouvellement et redynamisation du tissu économique local, gestion et occupation de l'espace à travers l'immobilier, le foncier et les aménagements économiques, l'attractivité et la promotion de « Sud Rhône Alpes »). Pour conduire cette réflexion, une **Agence interdépartementale de développement économique va être créée**. Elle aura pour objectif la promotion, la prospection et l'appui à l'implantation d'activités économiques dans les deux départements.
- **Attractivité numérique** : face à l'inertie rencontrée pour la mise en place d'un réseau très haut débit, les deux collectivités ont décidé d'agir pour l'aménagement et le désenclavement

CONTACTS PRESSE

Céline ROUPIOZ 04 75 79 26 57 croupioz@ladrome.fr

Christophe MONFORT 06 63 66 14 07 christophemonfort@presse.com

numérique de leurs territoires. En créant le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), elles se dotent d'un outil de développement territorial. L'enjeu : la mise en place d'un réseau structurant en fibre optique sur les zones économiques et résidentielles des deux territoires, le renforcement de l'offre sur les zones blanches ADSL, l'extension du dégroupage DSL, le raccordement direct en fibre des acteurs économiques et publics, le développement de la concurrence, la préparation du déploiement du FTTH (fibre à l'utilisateur).

- **Attractivité des déplacements en Vallée du Rhône** : dans une logique d'aménagement globale, les Départements ont décidé d'unir leurs forces pour deux projets d'infrastructures majeurs : optimisation des transports ferroviaires Nord Sud sur les 2 rives, avec la construction d'une gare TGV à Allan et la construction d'un 3^{ème} pont routier au Nord de l'agglomération Valentinoise.
- **Attractivité culturelle** : Drôme et Ardèche présentent une vitalité culturelle remarquable et remarquable en Rhône-Alpes. Les collectivités mènent séparément des actions en faveur du développement culturel et artistique sur leurs territoires respectifs et s'investissent depuis plusieurs années dans des échanges réguliers. Dans un esprit de renouvellement des politiques publiques, elles ont décidé de renforcer leur coopération culturelle dans plusieurs domaines (schémas départementaux de développement des enseignements artistiques, les patrimoines historiques, archéologique, archivistique, les musiques actuelles, le CDN Drôme-Ardèche, la lecture publique, l'accompagnement des associations culturelles bi-départementales).

CONTACTS PRESSE

Céline ROUPIOZ 04 75 79 26 57 croupioz@ladrome.fr

Christophe MONFORT 06 63 66 14 07 christophemonfort@presse.com